



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HATHA YOGA

« L'enseignement du yoga traditionnel »

7, rue de Plaisance - 75014 Paris

Tél. : 01 45 44 02 59 – Site : [www.ff-hatha-yoga.com](http://www.ff-hatha-yoga.com) – Courriel : [ffhy.secretariat@wanadoo.fr](mailto:ffhy.secretariat@wanadoo.fr)

## ANTENNE RHÔNE ALPES

E-mail : [ffhyra.yoga@gmail.com](mailto:ffhyra.yoga@gmail.com)

Directeur : Mr. Dominique HUMMEL 6 rue de la Morelière 69290 Grézieu la Varenne  
Tél. 06 61 90 79 30

Directrice adjointe : Mme Michèle FELBABEL 4 place de Genève 73000 Chambéry  
Tél : 06 73 33 85 25

Intendante : Mme Rose GERVASONI 171 allée des Tilleuls 26310 Poyols  
Tél. 06 13 58 25 28

## TARIFS DE L'ANNEE 2019-2020

### ADHESION A LA FFHY

L'adhésion annuelle à la fédération est obligatoire pendant toute la durée de la formation en 4 ans.

**En cas de désistement** à la formation lors du délai réglementaire de rétractation, le montant de l'adhésion à l'association sera ramené au tarif d'adhésion de base (**33 € non remboursable**)

### FORMATION en 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année

#### Coût de la formation

L'adhésion de 117 € est incluse dans le prix global de la formation annuelle.  
Le stage annuel de 300 € est inclus dans le prix global de la formation.

**Coût global de la formation pour l'année : 783 € + 117 € + 300 € = 1 200 €**

#### Modalités de règlement :

- **Soit en 4 versements : tous les chèques sont à remettre lors du 1<sup>er</sup> weekend :**

|  |       |
|--|-------|
| 1 <sup>er</sup> versement encaissé en octobre              | 300 € |
| 2 <sup>e</sup> versement encaissé en janvier               | 300 € |
| 3 <sup>e</sup> versement encaissé en avril                 | 300 € |
| 4 <sup>e</sup> versement encaissé à l'inscription du stage | 300 € |
- **Soit en 9 versements répartis de la façon suivante (tous les chèques sont à remettre lors du 1<sup>er</sup> weekend) :**
  - 1 chèque de 300 € encaissé à l'inscription du stage choisi,
  - 1 chèque de 200 € encaissé en octobre 2019,
  - 7 chèques de 100 € encaissés le 10 de chaque mois de novembre à mai

inclus.

### Répartition des heures de formation

L'année de formation totalise **114 heures** :

- |                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| - 7 week-ends de 12 heures, soit | 84 heures  |
| - 1 stage (obligatoire)          | 30 heures  |
| Total :                          | 114 heures |

### **FORMATION en 4<sup>e</sup> ANNEE**

### Coût de la formation

L'adhésion de 117 € est incluse dans le prix global de la formation.  
Le coût du stage annuel (300 €) est inclus dans le prix global de la formation.

**Coût global de la formation : 285 € + 117 € + 300 € = 702 €**

### **Modalités de règlement :**

- 1 chèque de 300 € pour le stage, nous le faire parvenir dès octobre 2019, encaissé à l'inscription du stage de votre choix ;
- 1 chèque de 142 € lors de l'inscription à la formation, encaissé de suite ;
- 1 chèque de 65 € versé à chacune des 4 sessions.

*Si votre formation est prise en charge par un organisme ou une association, veuillez le faire savoir à l'intendante le plus rapidement possible.*

### Répartition des heures de formation

La 4<sup>e</sup> année de formation totalise **78 heures** réparties ainsi :

- 30 heures pour le stage national ou atelier d'approfondissement, ou en antenne ;
- 48 heures de formation à raison de 4 sessions de 12 heures.

### **FORMATION EN WEEKENDS « ADHERENT INDIVIDUEL »**

|                                 |         |
|---------------------------------|---------|
| Un weekend complet (2 journées) | 90,00 € |
| Une journée                     | 55,50 € |

(Compter 10 € supplémentaire si non-adhérent à la Fédération)

**Le règlement se fait à l'accueil du weekend uniquement par chèque bancaire.**

## **STAGES NATIONAUX (hors formation)**

**Coût du stage (hors hébergement) :** 350 € pour adhérent FFHY  
383 € pour non-adhérent

### **Modalités de règlement :**

Soit en une seule fois par chèque lors de l'inscription,  
Soit en trois mensualités de 118 €.

Une réduction de 30 % est possible dès le 2<sup>e</sup> stage annuel hors formation.

## **HEBERGEMENT en WEEKEND de FORMATION**

« Le Clos des Capucins »  
80 rue de la Curiaz  
73170 YENNE

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Pension complète en chambre individuelle                   | 112 €                 |
| Pension complète en chambre double                         | 92 € (par personne)   |
| Taxe de séjour incluse de 0,50 € par personne et par nuit. |                       |
| Repas à la journée (incluant l'occupation de la salle)     | 27 € par personne     |
| Repas pour le weekend (idem)                               | 54 € pour les 2 jours |
| Repas à la journée + dîner (idem)                          | 45 € par personne     |
| Petit-déjeuner   | 6 €                   |
| Repas sans participer à la formation (accompagnateur)      | 18 €                  |

### **PENSION COMPLETE POUR LE WEEKEND DE PENTECOTE (trois jours) :**

197 € en chambre individuelle

157 € par personne pour une chambre double

« Vous êtes libres de ne pas loger sur place, mais le repas de midi est obligatoire. »

***Règlement à l'accueil du weekend uniquement par chèque à l'ordre de SEMYDEV***